



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

LE 10 SEPTEMBRE 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, tenue le dixième jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-quatre (2024-09-10).

PRÉSENCES :

Le maire, monsieur Marcel Gaudreau.
Madame la conseillère, Suzanne Choinière et 'messieurs les conseillers François Vadnais, Gilbert Cabana, Benoit Isaia, Bertrand Dubé et Alexandre Picard. La directrice générale/greffière-trésorière madame Annie Lessard qui agit à titre de secrétaire.

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a **QUORUM**, il demande de l'enregistrer au procès-verbal.

2024-09-150

OUVERTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté ;
SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière
DUMENT APPUYÉ par Bertrand Dubé
IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents que la session ouvre à 19h30.

2024-09-151

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil, et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.
SUR PROPOSITION de Benoit Isaia
DUMENT APPUYÉ par François Vadnais
IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour est adopté, en laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** ».

ORDRE DU JOUR

- | | PRÉSENCES | CONSTATATION DU QUORUM |
|-----|--|------------------------|
| | OUVERTURE DE LA SESSION | |
| 1. | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | |
| 2. | ADOPTION PROCÈS-VERBAL / AOÛT 2024 | |
| 3. | CORRESPONDANCE | |
| | FINANCE | |
| 4. | Rapport verbal de la directrice générale/greffière-trésorière – août 2024. | |
| 5. | Rapport trimestriel – septembre 2024. | |
| 6. | Dépôt du Rôle d'évaluation 2025. | |
| | ADMINISTRATION | |
| 7. | Autorisation des comptes à payer en septembre 2024 et des comptes payés affectant l'année 2024. | |
| 8. | Tous sujets relatifs – Vente, achat et rachat de terrain. | |
| 9. | Tous sujets relatifs – Achats, subventions, publicités. | |
| 10. | Tous sujets relatifs – Bureaux administratifs – Période des Fêtes 2024-2025. | |
| 11. | Tous sujets relatifs – Mandat général 2025 – Therrien Couture Jolicoeur SENCRL, Avocats. | |
| 12. | Tous sujets relatifs – Personnel. | |
| 13. | Tous sujets relatifs – Demande de Prix – Exploitation et entretien de l'usine de traitement des eaux usées / Rue du Domaine. | |
| 14. | Tous sujets relatifs – Décompte no.3 / Asphaltage rue Gabrielle. | |
| 15. | Tous sujets relatifs – Décompte no.3 / Stationnement Centre communautaire. | |
| 16. | Tous sujets relatifs – Retenue finale / Rue des Pins, Yvon, Viau, Lucille et Pamvic. | |
| 17. | Tous sujets relatifs – Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail. | |
| | AFFAIRES NOUVELLES OU SUJETS DE SESSIONS ANTÉRIEURES REPORTÉS | |
| 18. | Rapports verbaux ou écrits de l'inspecteur municipal & environnement et de la directrice générale/greffière-trésorière. | |
| | VOIRIE MUNICIPALE | |
| | HYGIÈNE DU MILIEU | |
| | URBANISME | |
| 19. | Tous sujets relatifs – Adoption du règlement no.430-2024. | |
| 20. | Tous sujets relatifs – Avis de motion et adoption du premier projet de règlement no. 431-2024 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme no.371-2017 afin d'intégrer les îlots de chaleur. | |
| 21. | Tous sujets relatifs – Avis de motion et adoption du premier projet de règlement no. 432-2024 modifiant le règlement de zonage 372-2017 afin de modifier diverses dispositions. | |



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

22. Tous sujets relatifs – Avis de motion et adoption du premier projet de règlement no. 433-2024 modifiant le règlement de zonage 372-2017 afin de modifier diverses dispositions.
 23. Tous sujets relatifs – Avis de motion et adoption du premier projet de règlement no. 434-2024 modifiant le règlement de lotissement no. 373-2017 afin de modifier diverses dispositions.
 24. Tous sujets relatifs – Avis de motion et adoption du premier projet de règlement no. 435-2024 modifiant le règlement concernant les permis et certificats no. 376-2017 afin de modifier diverses dispositions.
 25. Tous sujets relatifs – Avis de motion et adoption du premier projet de règlement no. 436-2024 modifiant le règlement de condition de permis de construction no. 375-2017 afin d'exiger un puits distinct pour chaque unité de logement.
- LOISIRS**
26. Tous sujets relatifs – Fête de Noël des enfants.
 27. Tous sujets relatifs – Aréna / contrat de location.
- SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE**
PÉRIODE DE QUESTIONS
CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION

2024-09-152

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 13 AOÛT 2024

Copie du procès-verbal de la session régulière tenue le 13 août 2024 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉ par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le procès-verbal de la session régulière du 13 août 2024 est **ADOPTÉ** tel que rédigé et soumis.

CORRESPONDANCE

S'il y a lieu, le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance reçue et soumise par la directrice générale/greffière-trésorière.

2024-09-153

RAPPORT VERBAL - DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Soumis au conseil : Rapport verbal du 10 septembre 2024 fait au conseil municipal par la directrice générale/greffière-trésorière ;

SUR PROPOSITION de Gilbert Cabana

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte et entérine le rapport verbal de la directrice générale/greffière-trésorière du 10 septembre 2024 sur les autorisations de dépenses, les finances de la municipalité et sur l'état de l'ensemble des dossiers en cours.

QUE ce conseil approuve ledit rapport verbal tel que fait.

2024-09-154

RAPPORT TRIMESTRIEL DE SEPTEMBRE 2024 SOUMISE PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Document soumis : Rapport trimestriel de septembre 2024 soumis par la directrice générale/greffière-trésorière;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil a pris connaissance du rapport trimestriel de septembre 2024 de la directrice générale/greffière-trésorière, l'accepte et l'entérine.

QUE ce conseil, à sa demande, approuve ledit rapport tel que présenté et de la manière présentée.

DÉPÔT AU CONSEIL DU RÔLE D'ÉVALUATION 2025

La directrice générale/greffière-trésorière avise le conseil que le rôle triennal d'évaluation (3^{iem} année de 3 / Rôle 2023-2024-2025), qui sera en vigueur pour l'exercice financier 2025 débutant le 1^{er} janvier 2025, a été déposé à la Mairie le 15 août 2024 à 9 h 35 par monsieur Éric Perreault, É.A., évaluateur de la MRC de La Haute-Yamaska. Un avis public a été affiché et publié dans un journal à cet effet, tel que prévoit la Loi.



2024-09-155

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

**ACCEPTATION ET AUTORISATION DES COMPTES À PAYER EN
SEPTEMBRE 2024 ET DES COMPTES PAYÉS AFFECTANT L'ANNÉE 2024**

Document soumis : Liste des comptes payables en septembre 2024 et des comptes payés affectant l'année 2024;

SUR PROPOSITION de Benoit Isaia

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE les salaires payés aux employés durant le mois d'août 2024 sont ratifiés par ce conseil.

QUE ce conseil approuve également les comptes payables en septembre 2024 et ce, tels que soumis et autorise le paiement des comptes dus.

QUE ce conseil approuve aussi les autres comptes payés affectant l'année 2024 et ce, tels que soumis.

ACHAT OU VENTE DE LOT

Aucun sujet traité.

2024-09-156

**AUTORISATION DU CONSEIL - ACHAT, PUBLICITÉ, SUBVENTION -
SEPTEMBRE 2024**

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil autorise :

1. Pompex; Achat sonde pour PPI; 2 299,00-\$, plus taxes;
2. Fête de Noël des employés; 6 500-\$, plus taxes;
3. Calendrier de l'avant ; 700-\$;
4. Perma route; rapiéçage de ponceaux; 1 800-\$, plus taxes;
5. Tessier récréo parc : fermeture des jeux d'eau; 1 053-\$, plus taxes;
6. Volta; Panneau électrique mobile pour événement; 1 500-\$, plus taxes;
7. Buropro citation; Achat de tables et chaises pour l'aréna : 7 171,22-\$, plus taxes;
8. William Dumas; don de 100,00 \$;
9. Antoine Bernier : don de 100,00 \$;

2024-09-157

**FERMETURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE /
PÉRIODE DES FÊTES 2024-2025**

ATTENDU QUE ce conseil ferme les services administratifs de la mairie, ainsi que la bibliothèque, durant la période des Fêtes;

SUR PROPOSITION de Benoit Isaia

DUMENT APPUYÉE par Gilbert Cabana

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE, compte tenu de la localisation de la Fête de Noël 2024 et du Jour de l'An 2025, les services administratifs de la municipalité seront fermés du 20 décembre 2024 à midi au 05 janvier 2025 inclusivement et seront rouverts à nouveau à compter du lundi 06 janvier 2025 à 8h00.

QUE le personnel permanent et régulier est rétribué durant cette séquence, selon l'horaire habituel.

QU'un avis sera affiché à cet effet.

2024-09-158

**AUTORISATION DU CONSEIL / SERVICE JURIDIQUE - MANDAT
GÉNÉRAL 2025 À THERRIEN COUTURE JOLI-COEUR SENCRL,
AVOCAT**

ATTENDU QUE le cabinet Therrien Couture Joli-Coeur, Avocats S.E.N.C.R.L. a présenté à la municipalité une offre de services professionnels pour l'année 2025;

ATTENDU QUE cette offre répond aux besoins de la municipalité;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte ladite offre de services professionnels, et autorise la directrice générale/greffière-trésorière ou son adjointe à recourir aux services de Therrien Couture Jolicoeur, Avocats SENCRL, avocats au besoin, et ce, pour l'année 2025.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

2024-09-159

No de résolution
ou annotation

**DÉCISION DU CONSEIL / MODIFICATION CONDITION DE TRAVAIL
POUR EMPLOYÉ # 160**

ATTENDU QUE la municipalité désire modifier les conditions de travail de l'employé # 160;

ATTENDU QUE suite aux recommandations de la directrice générale/greffière-trésorière;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil accepte de modifier les conditions de travail de l'employé # 160 afin d'augmenter son salaire selon les recommandations de la directrice générale/greffière-trésorière;

QUE la modification de ces conditions de travail soit rétroactive au 27 juillet 2024;

QUE la directrice générale/greffière-trésorière informe la personne responsable de la comptabilité afin qu'il soit donné suite à la présente résolution.

2024-09-160

**DÉCISION DU CONSEIL – ACCEPTATION DU DOCUMENT D'APPEL
D'OFFRES ET AUTORISATION DE LANCER L'APPEL D'OFFRES
PUBLIC SUR SEAO POUR L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN DE
L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET DES TROIS POSTES DE
POMPAGE DU DOMAINE DU VILLAGE**

ATTENDU que l'usine de traitement des eaux usées et les trois postes de pompage sont en service depuis le mois de juin 2016 ;

ATTENDU que le contrat octroyé par le conseil municipal à la compagnie *Aquatech* prend fin le 31 décembre 2024;

ATTENDU QUE le conseil municipal est d'avis que l'appel d'offres doit être effectué selon un système d'évaluation et de pondération des offres;

ATTENDU QUE le règlement no. 410-2021 portant sur la gestion contractuelle adoptée par la municipalité en juin 2021 et la loi en matière d'adjudication de contrats municipaux;

SUR PROPOSITION de Gilbert Cabana

DUMENT APPUYÉ par François Vadnais

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil autorise Madame Annie Lessard, directrice générale / greffière-trésorière à lancer l'appel d'offres public sur SEAO pour l'exploitation et l'entretien de l'usine de traitement des eaux usées et les trois postes de pompage du Domaine du Village.

QUE ce conseil accepte la grille d'évaluation et de pondération des offres proposées quant à l'exploitation et l'entretien de l'usine de traitement des eaux usées et des deux postes de pompage du domaine du village.

QUE les soumissions seront ouvertes publiquement le 15 octobre 2024 à 10h00 et que la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune autre des soumissions reçues.

2024-09-161

**DÉCISION DU CONSEIL / ACCEPTATION DU DÉCOMPTÉ NO.3 ET
AUTORISATION DE PAIEMENT – TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA
RUE GABRIELLE**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby a entrepris les travaux de réfection de la rue Gabrielle;

ATTENDU QUE la municipalité a accordé le contrat à la compagnie Groupe Colas Québec inc. par résolution;

SUR PROPOSITION de Benoit Isaia

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte la recommandation de paiement du 04 septembre 2024 de Dave Williams, ing., mandaté par la municipalité pour la surveillance des travaux, vérification des quantités et des prix pour les travaux réalisés.

QUE Dave Williams, ing., recommande de payer le Décompte no.3 au montant de 6 127.70 \$ taxes incluses.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

QUE ce conseil autorise le maire et en son absence le maire suppléant et la directrice générale/greffière-trésorière et en son absence son adjointe à signer si nécessaire, tout document effet à la présente.

2024-09-162

DÉCISION DU CONSEIL – RÉCEPTION DÉFINITIVE ET PAIEMENT FINAL – TRAVAUX DE PAVAGE DE RESURFAÇAGE DE LA RUE DES PINS, YVON, VIAU, LUCILLE ET PAMVIC & CERTIFICAT DE RÉCEPTION

ATTENDU QUE le conseil municipal a octroyé le contrat à la compagnie Sintra inc. par résolution pour les travaux de pavage de resurfaçage de la rue des Pins, Yvon, Viau, Lucille et Pamvic;

ATTENDU QUE Dave Williams, ing., a effectué une visite d'inspection des ouvrages et a émis la recommandation de paiement no.3 et réception finale;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉ par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte le rapport de Dave Williams, ing., en date du 04 septembre 2024 qui en fait la réception finale et autorise le paiement du décompte no.3 pour paiement final au montant de 32 712,48-\$, taxes incluses.

QUE ce conseil autorise le maire et en son absence le maire suppléant et la directrice générale/greffière-trésorière et en son absence son adjointe à signer si nécessaire, tout document effet à la présente.

2024-09-163

DÉCISION DU CONSEIL – ADOPTION DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DU HARCÈLEMENT, DE LA VIOLENCE ET DE L'INVICILITÉ AU TRAVAIL

ATTENDU QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

ATTENDU QUE la *Loi sur les normes du travail* prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby a adopté une telle politique le 15 janvier 2019 (résolution n° 2019-01-017) et qu'une mise à jour s'impose à la suite de l'adoption de la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu du travail* ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d'incivilité dans son milieu de travail;

ATTENDU QU'il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d'un milieu de travail sain;

SUR PROPOSITION de Gilbert Cabana

DUMENT APPUYÉ par François Vadnais

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby abroge la politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail adoptée le 15 janvier 2019 (résolution n° 2019-01-017).

QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby adopte la *Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail* :

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

INSPECTEUR MUNICIPAL & ENVIRONNEMENT

L'inspecteur municipal et environnement dépose son rapport sur les permis émis.

DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

La directrice générale/greffière-trésorière n'a pas de rapport



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

2024-09-164

No de résolution
ou annotation

**DÉCISION DU CONSEIL ADOPTION DU RÈGLEMENT NO.430-2024
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 372-2017 AFIN D'AGRANDIR
LA ZONE CA-1, D'AUTORISER LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES
DANS LA ZONE CA-1 ET D'INTERDIRE LES MINI-ENTREPÔTS DANS LA
ZONE CD-1 ET CD-2 (SANS MODIFICATIONS)**

ATTENDU QU'UN avis de motion relatif au présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 04 juin 2024;

ATTENDU QUE l'adoption du premier projet de Règlement no. 430-2024 a eu lieu lors la séance ordinaire du Conseil tenue le 04 juin 2024;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 13 août 2024 à 19h00 portant sur ce projet de règlement ;

ATTENDU QUE l'adoption du second projet de Règlement no. 430-2024 a eu lieu lors la séance ordinaire du Conseil tenue le 13 août 2024;

ATTENDU QUE le règlement est réputé être approuvé par les personnes habiles à voter puisqu'aucune demande de soumission d'une disposition aux personnes habiles à voter n'a été reçue à la suite de la publication de l'avis à cet effet;

SUR PROPOSITION de Benoit Isaia

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil adopte le règlement, sans changement, « *RÈGLEMENT NO. 430-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 372-2017 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE CA-1, D'AUTORISER LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES DANS LA ZONE CA-1 ET D'INTERDIRE LES MINI-ENTREPÔTS DANS LA ZONE CD-1 ET CD-2*, tel que soumis et rédigé.

Copie du règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

2024-09-165

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT
NO.431-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME
NO.371-2017 AFIN D'INTÉGRER LES ÎLOTS DE CHALEUR**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par madame Suzanne Choinière, conseillère, à l'effet qu'elle présentera pour adoption, lors de la séance du 10 septembre 2024, le « *PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 431-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME NO.371-2017 AFIN D'INTÉGRER LES ÎLOTS DE CHALEUR* ». Premier projet de règlement a été déposé par Suzanne Choinière, conseillère, à tous les membres du conseil municipal tel que prévoit la loi.

QUE le premier projet de règlement no.431-2024 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme no.371-2017 afin d'intégrer les îlots de chaleur soit déposé, conformément à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1)

QUE le règlement sera adopté à une session ultérieure.

Copie du projet de règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

2024-09-166

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT
NO.432-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 372-2017
AFIN DE MODIFIER DIVERSES DISPOSITIONS**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur Bertrand Dubé, conseiller, à l'effet qu'il présentera pour adoption, lors de la séance du 10 septembre 2024, le « *PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 432-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO.372-2017 AFIN DE MODIFIER DIVERSES DISPOSITIONS* ». Premier projet de règlement a été déposé par Bertrand Dubé, conseiller, à tous les membres du conseil municipal tel que prévoit la loi.

QUE le premier projet de règlement no.432-2024 modifiant le règlement de zonage no.372-2017 afin de modifier diverses dispositions soit déposé, conformément à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1)

QUE le règlement sera adopté à une session ultérieure.

Copie du projet de règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.



2024-09-167

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT
NO.433-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 372-2017
AFIN DE MODIFIER DIVERSES DISPOSITIONS**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur **Benoît Isaia**, conseiller, à l'effet qu'il présentera pour adoption, lors de la séance du 10 septembre 2024, le « **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 433-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO.372-2017 AFIN DE MODIFIER DIVERSES DISPOSITIONS** ». Premier projet de règlement a été déposé par **Benoît Isaia**, conseiller, à tous les membres du conseil municipal tel que prévoit la loi.

QUE le premier projet de règlement no.433-2024 modifiant le règlement de zonage no.372-2017 afin de modifier diverses dispositions soit déposé, conformément à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1)

QUE le règlement sera adopté à une session ultérieure.

Copie du projet de règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

2024-09-168

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT
NO.434-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO.373-
2017 AFIN DE MODIFIER DIVERSES DISPOSITIONS**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur **François Vadnais**, conseiller, à l'effet qu'il présentera pour adoption, lors de la séance du 10 septembre 2024, le « **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 434-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO. 373-2017 AFIN DE MODIFIER DIVERSES DISPOSITIONS** ». Premier projet de règlement a été déposé par **François Vadnais**, conseiller, à tous les membres du conseil municipal tel que prévoit la loi.

QUE le premier projet de règlement no.434-2024 modifiant le règlement de lotissement no. 373-2017 afin de modifier diverses dispositions soit déposé, conformément à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1)

QUE le règlement sera adopté à une session ultérieure.

Copie du projet de règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

2024-09-169

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT
NO.435-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES PERMIS
ET CERTIFICATS NO.376-2017 AFIN DE MODIFIER DIVERSES
DISPOSITIONS**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur **Alexandre Picard**, conseiller, à l'effet qu'il présentera pour adoption, lors de la séance du 10 septembre 2024, le « **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 435-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES PERMIS ET CERTIFICATS NO. 376-2017 AFIN DE MODIFIER DIVERSES DISPOSITIONS** ». Premier projet de règlement a été déposé par **Alexandre Picard**, conseiller, à tous les membres du conseil municipal tel que prévoit la loi.

QUE le premier projet de règlement no.435-2024 modifiant le règlement concernant les permis et certificats no. 376-2017 afin de modifier diverses dispositions soit déposé, conformément à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1)

QUE le règlement sera adopté à une session ultérieure.

Copie du projet de règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

2024-09-170

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT
NO.436-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONDITIONS
D'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION NO. 375-2017 AFIN
D'EXIGER UN Puits DISTINCT POUR CHAQUE UNITÉ DE LOGEMENT**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur **François Vadnais**, conseiller, à l'effet qu'il présentera pour adoption, lors de la séance du 10 septembre 2024, le « **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 436-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONDITIONS D'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION NO. 375-2017 AFIN D'EXIGER UN Puits DISTINCT POUR CHAQUE UNITÉ DE LOGEMENT** ». Premier projet de règlement a été déposé par



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby**

François Vadnais, conseiller, à tous les membres du conseil municipal tel que prévoit la loi.

QUE le premier projet de règlement no.436-2024 modifiant le règlement de conditions d'émission de permis de construction no. 375-2017 afin d'exiger un puits distinct pour chaque unité de logement soit déposé, conformément à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1)

QUE le règlement sera adopté à une session ultérieure.

Copie du projet de règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

2024-09-171

DÉCISION DU CONSEIL / ACTIVITÉ DE LA FÊTE DE NOËL 2024

ATTENDU QUE la municipalité prévoit la tenue d'une activité pour la fête de Noël qui se tiendra le 24 novembre 2024;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte la tenue de cette activité dont le budget total nécessaire est de 7500.-\$.

2024-09-172

DEMANDE DU CONSEIL / ARÉNA – CONTRAT DE LOCATION DE GLACE.

Document soumis : Rapport de Nathalie Simard, chef de division / Service loisirs, sports, cultures et vie communautaire ;

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par Gilbert Cabana

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte le nouveau contrat de location de glace pour l'aréna Clément Choinière.

-PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions. Elle débute à 19h40 jusqu'à 20h05.

2024-09-173

CLÔTURE DE LA SESSION

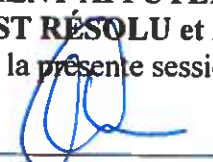
ATTENDU QUE tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

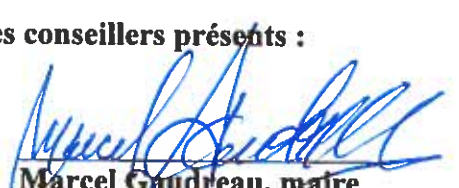
SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la présente session est levée à 20h05.


Annie Lessard, d.g. et greff.trés.
Secrétaire de l'assemblée


Marcel Gaudreau, maire
Président d'assemblée